



C.C.A.S - CREST'ACTIF

Aménagements des rythmes scolaires



Vos démarches en ligne ?

(Réservations temps libres et cantine)

c'est possible !

**Tapez : mairie-crest.fr
ou crest.portail-familles.net**

Conditions d'accès pour les familles

1. La famille doit constituer un dossier d'inscription pour chaque enfant à Crest'Actif . **Elle transmet une adresse mail.**
2. Crest'Actif valide le dossier de l'enfant seulement s'il est complet.
3. La famille reçoit un lien qu'elle devra activer pour accéder au portail. Le compte famille est alors opérationnel. Les parents peuvent effectuer réservations et paiements en ligne.
4. Pour toute modification de réservation, s'adresser à Crest'actif : perisco.crestactif@mairie-crest.fr

INFO : Pour les familles qui avaient déjà un compte en 2016/17, après réactualisation du dossier de l'enfant à Crest'actif :

- identifiant et mot de passe seront conservés